



MAGAZINE D'INFORMATION
INTERCOMMUNAL
OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2024 n°20

SUIVEZ-NOUS SUR LES
RÉSEAUX SOCIAUX



RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ
DU TONNERROIS EN BOURGOGNE
SUR NOTRE SITE INTERNET

www.letonnerroisenbourgogne.fr

AMÉLIORER VOTRE QUOTIDIEN, IMAGINER DEMAIN !

La CCLTB | Entreprendre | S'implanter | Se développer | Sortir | Découvrir | Vivre | Habiter

PLUI UN PROJET COLLABORATIF

Attractivité résidentielle Le Tonnerrois pionnier et collectif



Le Sémaphore - 2 avenue de la Gare - 89700 TONNERRE
Contact : 03 86 54 86 11

www.letonnerroisenbourgogne.fr

Régis Lhomme
Président CC
Le Tonnerrois en Bourgogne



Notre territoire est entré dans l'automne, une période remplie par les vendanges et un changement de couleurs de nos forêts qui donne au Tonnerrois tout son charme. Je salue d'ailleurs ici l'ensemble des vignerons et travailleurs de nos vignes en cette année compliquée au niveau de la production viticole, due aux fortes pluies tombées sur notre territoire. Nous le voyons, les changements climatiques impactent directement nos vies et notre environnement. Cela explique aussi une saison touristique un peu moins bonne que l'année dernière, mais rappelons-nous que 2023 était une année exceptionnelle d'un point de vue touristique. De plus, traditionnellement, les visiteurs apprécient de nous rejoindre en Bourgogne durant la saison automnale.

Concernant l'urbanisme, la Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne a rencontré ses communes membres pour avancer sur l'élaboration en cours de son

Plan Local D'Urbanisme Intercommunal en intégrant les différentes contraintes inhérentes à tout PLUi. Chaque habitant doit pouvoir s'exprimer. Vous découvrirez, dans ce numéro, le travail mené par la CCLTB et ses équipes sur l'attractivité résidentielle. Après avoir été pionnière en la matière, la CCLTB a élargi sa démarche pour accueillir de nouveaux habitants dans le Tonnerrois en rejoignant la proposition collective de la région Bourgogne-Franche-Comté. Ensemble on va toujours plus loin, c'est pourquoi cela fait sens de travailler collectivement sur ces sujets d'attractivité résidentielle, dorénavant à l'échelle régionale. Les événements organisés tout au long de l'année dans le Tonnerrois participent d'ailleurs à ce rayonnement : le Vétathlon de l'Armançon dont c'était la première édition dans sa nouvelle formule, les concerts des formations et groupes issus du Conservatoire Intercommunal de Musique et de Danse, les journées européennes du Patrimoine, les animations réalisées par l'ensemble des acteurs touristiques et culturels font vivre l'intérieur de notre territoire et attire également de nouvelles personnes, c'est un cercle vertueux que la CCLTB s'efforce de cultiver. Faciliter la vie des parents en leur permettant d'inscrire facilement leurs enfants aux activités périscolaires, extrascolaires et à la cantine grâce à une interface numérique, l'Espace Famille, participe également à ce cercle vertueux. Il apporte gain de temps et flexibilité aux parents qui peuvent y accéder 24h sur 24 et 7 jours sur 7. C'est pourquoi nous l'avons généralisé cette année. Nous pensons que le vivre ensemble passe par l'inclusion de tous, la CCLTB a donc recruté une référente handicap dont le rôle est d'aider les enfants en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques. Cela permet déjà à certains enfants de mieux se sentir au sein d'un groupe et de participer aux activités et sorties des accueils de loisirs de la Communauté de Communes.

Pour améliorer nos vies il est nécessaire de réaliser des investissements. Nous avons donc, vous le savez, lancé au mois de mars les travaux de réhabilitation et d'agrandissement de la crèche intercommunale de Tonnerre. Ces travaux permettront d'augmenter la capacité d'accueil des enfants à la crèche de 12 places. Un vrai gain à venir pour les jeunes parents du Tonnerrois qui deviendra réalité en février 2025 ! Nous avons également débuté une phase de travaux sur l'ensemble des 3 déchèteries du territoire en commençant par la déchèterie de Tonnerre. Ces travaux étaient nécessaires afin d'améliorer le service et la sécurité au sein de cette déchèterie. Ils permettront également d'accueillir au mieux de nouvelles filières. L'environnement est vraiment l'affaire de tous, plus nous en prendrons soin mieux nous nous porterons. La CCLTB continue ainsi d'activer la distribution de composteurs gratuits, étape par étape, pour chaque commune du Tonnerrois et réalise des animations pour partager son expérience du compostage. Nous sommes allés à la rencontre de l'entreprise Ets Jerusalem à Ancy-le-Franc dans le cadre de nos visites d'entreprises, nos entreprises, nos artisans sont passionnés par leurs métiers, nous vous incitons à (re)découvrir leurs savoir-faire au sein de notre magazine. Enfin, mais c'est aussi important, la CCLTB s'est engagée, suite à une première période d'activités réussie de 3 ans, dans le renouvellement de sa convention CLÉA (Contrat Local d'Éducation Artistique) pour 3 ans (2024-2026) avec ses partenaires : la DRAC, le Conseil Départemental de l'Yonne et l'Éducation nationale.

Continuons à agir ensemble pour l'amélioration de la vie de tous dans le Tonnerrois !

Directeur de la publication : Régis LHOMME
Réalisation : Service communication CCLTB
Crédit photos : Julien Lainé-Pradines/CCLTB, OT Chablis Cure, Yonne, Tonnerrois, Pexels, Pixabay
Impression : Imprimerie BARRE - Tiré à 9 200 exemplaires
Magazine imprimé sur papier 100% recyclé
Distribution : La Poste et mairies
Dépôt légal : 10 2024
CC LE TONNERROIS EN BOURGOGNE - Le Sémaphore
2 avenue de la Gare - 89700 Tonnerre



2 avenue de la Gare
89700 TONNERRE

Bureaux ouverts du lundi
au vendredi de 8h30 à
12h et de 13h30 à 17h

letonnerroisenbourgogne.fr



PLAN LOCAL
D'URBANISME
INTERCOMMUNAL



ATTRACTIVITÉ
RESIDENTIELLE
LE TONNERROIS
PASSE À
L'ÉCHELLE
RÉGIONALE



CHALLENGE DE LA
MOBILITÉ 2024



VÉTATHLON DE
L'ARMANÇON
UNE PREMIÈRE
ÉDITION RÉUSSIE



LE CHANTIER DE
LA CRÈCHE IN-
TERCOMMUNALE
AVANCE BIEN



ESPACE FAMILLE
LE SERVICE
DIGITAL QUI
FACILITE LA VIE
DES PARENTS



UNE RÉFÉRENTE
HANDICAP POUR
ACCOMPAGNER
LES ENFANTS ET
LES PARENTS



VISITE
D'ENTREPRISE
ENTREPRISE
JERUSALEM



QUALITRI,
COMPOSTAGE ET
TRAVAUX DANS
LES DÉCHÈTERIES

Un projet collaboratif en bonne voie



L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la communauté de communes Le Tonnerrois en Bourgogne (CCLTB) se poursuit. Il s'agit d'un projet visant à structurer et à harmoniser l'aménagement urbain de notre territoire. En effet, c'est au travers des règles d'utilisation des sols établies que ce document répondra aux différents besoins de notre politique locale (agricole, viticole, foncier, habitat, économie, paysage, patrimoine...).

Dernièrement, la communauté de communes a rencontré la plupart de ses communes membres (52). Grâce à ces réunions, il a été permis de recueillir les besoins, les avis et les propositions de chacune des municipalités. Dans le cadre d'une collaboration efficace, il est nécessaire que les communes puissent exprimer leurs attentes et leurs contraintes, de façon à définir certains enjeux et d'assurer une prise en compte globale et cohérente des particularités locales.

Aujourd'hui, le travail continue : un premier bilan doit être effectué, conjointement avec la rédaction d'une esquisse réglementaire. A terme, des temps d'échanges avec les habitants seront planifiés, votre avis et votre connaissance du territoire sont essentiels. La réussite de ce document dépend de la coopération de tous.

Le mot du Vice-Président en charge de l'aménagement du territoire – M. Jean-Marc Diche :

« Une des contraintes fortes sur la mise en place du PLUi est d'intégrer les dispositions de la loi climat et résilience : le Zéro Artificialisation Nette (ZAN). Un des défis à relever est de respecter cette réglementation nationale contraignante sans pour autant abandonner tout projet de développement. Ce défi ne pourra être relevé que si nous travaillons tous en parfaite synergie : bien évidemment les élus municipaux, les élus communautaires et les services de l'État, mais aussi et surtout vous, les habitants du Tonnerrois. »

Pour cela, vous avez déjà la possibilité de vous exprimer, via le registre des observations : www.plui-tonnerrois.fr, ainsi que dans les locaux de la CCLTB (2 avenue de la gare, 89700 Tonnerre) ou à la mairie d'Ancy-Le-Franc (2 grande rue, 89160 Ancy-Le-Franc).



Jean-Marc Diche
Vice-président CC
Le Tonnerrois en Bourgogne
en charge de l'aménagement
du territoire



VENEZ VIVRE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

VOUS SEREZ FRANCHEMENT BIEN !

Vous souhaitez changer de cadre de vie ?
Trouvez le joli coin de Bourgogne-Franche-Comté qui vous
correspond et soyez accompagné pour vous installer.

Je m'inscris



**Comment s'installer là
où vous serez franchement bien
en Bourgogne-Franche-Comté**

Un pas-à-pas pour vous aider dans votre projet de changement de
cadre de vie.

Après avoir été la première intercommunalité à s'engager dans une démarche d'attractivité résidentielle accompagnée par la start-up LAOU, afin d'attirer de nouveaux habitants dans le Tonnerrois, **la CCLTB continue sa démarche pionnière** et a intégré le passage à l'échelle régionale pilotée par la région Bourgogne-Franche-Comté et LAOU. 32 territoires sont mobilisés : 4 départements et 28 Communes de communes.

Un nouveau site Internet régional dédié à l'attractivité résidentielle a été créé, il constitue la nouvelle porte d'entrée unique pour toutes les personnes souhaitant changer de vie et nous rejoindre en région BFC.

En fonction de leurs envies, de leurs besoins, de leurs projets, ces personnes seront orientées vers les départements et intercommunalités ainsi que leurs villes-centres correspondantes. Mélina, notre chargée d'accueil attractivité se fera un plaisir de leur vendre notre territoire en leur présentant tous les atouts du Tonnerrois. Elle les renseignera sur la vie quotidienne, les mettra en lien pour des contacts professionnels, dans l'immobilier ou quoi que ce soit d'autre facilitant leur installation.

Cette démarche, qui est une première à échelle régionale et qui démontre qu'en étant unis nous allons plus loin, se déroulera sur une période de 3 ans. Elle a commencé par le lancement d'une campagne de communication digitale menée par LAOU missionné par la région BFC. Elle met en avant grâce à des photos, des

vidéos et témoignages d'habitants des différents territoires l'opportunité que représente la Bourgogne Franche-Comté, accompagné d'un slogan décliné en hashtag sur les réseaux sociaux **#FranchementBien**.

Le 1er octobre, l'ensemble des territoires participants à cette **opération collective d'attractivité résidentielle** s'est réuni en Saône-et-Loire pour fêter le début de cette opération pionnière et fédérer les énergies.

Par la suite, une conférence de presse a été organisée à la Fabrique Marais à Paris le 9 octobre afin de faire connaître à un large public notre démarche collective d'attractivité résidentielle et son service personnalisé d'accompagnement à l'installation. Une conférence de presse au cours de laquelle Mélina Maryam, notre chargée d'accueil attractivité, et Julien Lainé-Pradines, notre responsable communication, ont partagé les bienfaits de cette démarche pour le Tonnerrois avec les journalistes et influenceurs.



Cet événement du 9 octobre, intitulé **Le Grand Match "trouvez le territoire de votre vie"** a permis à ces acteurs des médias et réseaux sociaux de se mettre dans la peau d'un futur arrivant en profitant d'un parcours immersif autour de différentes thématiques : culture et loisirs, emploi et formations, artisanat, immobilier, gastronomie, bien-être, conjointement animé par les équipes de la Région BFC, de LAOU et de territoires dont le Tonnerrois en Bourgogne.

Vous connaissez des personnes souhaitant changer de vie, développer un projet, respirer à la campagne et vous pensez que le Tonnerrois leur plairait ? N'hésitez pas à leur parler de nous et rendez-vous sur le site :

www.venez-vivre-en-bourgogne-franche-comte.fr

Pour toute information à ce sujet contactez Mélina Maryam
bienvenue@ccltb.fr - 07 86 76 87 46

Mélina est votre chargée d'accueil dans le Tonnerrois

La mission au quotidien de Mélina est de faciliter votre installation dans le territoire, que vous ayez besoin d'informations sur la vie quotidienne, de contacts professionnels, de réseau dans le monde associatif, d'une crèche, de contacts dans l'immobilier ou quoi que ce soit d'autre.

Vous souhaitez vous renseigner sur le territoire du Tonnerrois en Bourgogne, prenez rendez-vous pour un premier échange téléphonique et bénéficiez d'un accompagnement personnalisé.

Prendre rendez-vous

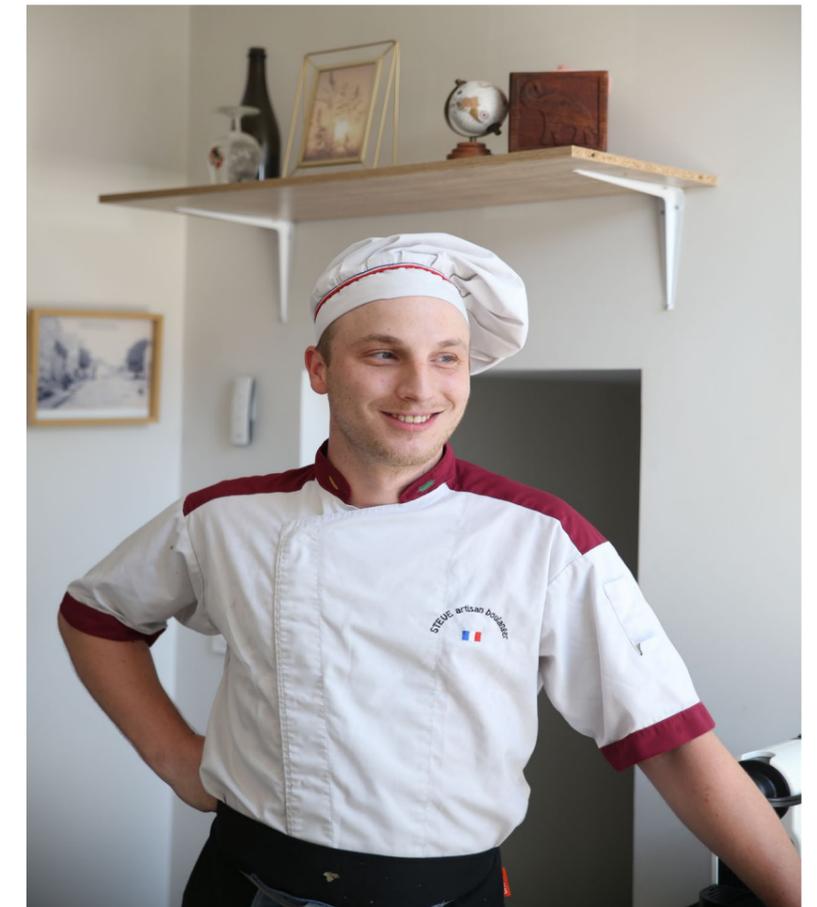


HABITER ICI, C'EST UN PUR PLAISIR, POUR RIEN AU MONDE, JE NE RETOURNERAIS VIVRE DANS UNE GRANDE VILLE

"Je suis originaire de Nancy, j'y ai fait mes études en boulangerie, puis j'ai travaillé quelque temps dans les Vosges. Je suis arrivé dans le Tonnerrois pour l'opportunité de reprise de la boulangerie à Chassignelles en décembre 2022 et je suis ravi. Je fabrique tout seul de façon artisanale et traditionnelle. J'ai reçu un soutien financier du territoire et un aménagement de mon loyer pour ce démarrage d'activité, un vrai + pour mon installation."

Le coin est très agréable, notamment grâce au canal de Bourgogne qui attire des touristes, ça fait du bien. Le territoire est très propice aux activités sportives, c'est génial ! Je prévois même d'acheter un kayak pour profiter de balades sur le canal. On a la ville de Tonnerre à 20 minutes, c'est une belle ville historique."

**Steve, installé à Chassignelles,
dans le Tonnerrois depuis 2 ans**



CHALLENGE DE LA MOBILITÉ 2024

Se déplacer autrement



Le Challenge de la Mobilité, organisé par l'Ademe Bourgogne-Franche-Comté en partenariat avec la Région Bourgogne-Franche-Comté, la DREAL Bourgogne-Franche-Comté, la CCIR Bourgogne-Franche-Comté et la CMA Bourgogne-Franche-Comté s'est déroulé sur une semaine du 16 au 22 septembre 2024. La Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne (CCLTB) a participé à ce challenge. Il consiste, sur une semaine dédiée, à inviter les salariés d'une entreprise, d'une association ou d'une collectivité à recenser le nombre de kilomètres effectués pour réaliser les trajets domicile-travail en utilisant le covoiturage, le vélo, la marche, le train, le bus, la trottinette.

Les objectifs de ce challenge sont les suivants :

- Encourager les changements de comportement ;
- Valoriser les bonnes pratiques en matière de mobilité, qu'elles soient le fait des salariés eux-mêmes, ou de leur employeur qui en facilite l'usage ;
- Agir en faveur de l'environnement, de la santé et de la qualité de vie au travail ;
- Tester un ou plusieurs modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle pour se rendre au travail ;
- Communiquer sur les offres de mobilités, au sein du territoire, mais aussi dans les entreprises et les associations ;
- Fédérer les salariés autour d'un challenge ludique et utile au quotidien

C'est également l'occasion pour les employeurs de construire des actions spécifiques avec leurs salariés autour de la mobilité. Ainsi la CCLTB a organisé un temps de convivialité sur la pause méridienne de ses agents. Celui-ci consistait à se retrouver autour d'un pique nique à 5 kilomètres du lieu de travail, où ils se sont rendus à vélo le long du Canal de Bourgogne ou en covoiturage.

La CCLTB a comme objectif pour l'édition du Challenge de la Mobilité 2025 d'associer tous les employeurs volontaires du tonnerrois. Chacun pourra mettre en place des actions spécifiques ou mutualisés.

Ce Challenge de la Mobilité sera également l'occasion de programmer une remise de prix récompensant les salariés ayant effectué le plus de kilomètres avec un transport de mobilité douce (covoiturage, vélo, marche, trains, bus, trottinette) durant cette semaine de Challenge de la mobilité.

La CCLTB et le CDET contacteront les entreprises et associations employeurs du territoire courant 2025 afin d'organiser la préparation du prochain Challenge de la Mobilité .

Plus d'information sur : www.challengemobilite-bfc.fr



VÉTATHLON DE L'ARMANÇON

Une première édition réussie



Samedi 14 et dimanche 15 septembre s'est déroulée la première édition du Vétathlon de l'Armançon organisé par la Communauté de Communes avec le Club VTT d'Ancy-le-Franc. Un événement sportif et familial qui a pris la suite du Raid Armançon découverte. Les participants ont réalisé un parcours composé de deux disciplines : course à pied et VTT.

Au programme de ce week-end : Rando Découverte, Vétathlon Jeunes et Vétathlon de l'Armançon.

Les participants ont pu profiter d'une initiation à la marche nordique le samedi matin avec deux parcours au choix de 8 et 12 km de marche.

Le dimanche a commencé avec le Vétathlon Jeunes, axé "sport-famille" répartis en deux catégories :

- 1 jeune + 1 adulte
- 2 jeunes

Le Vétathlon de l'Armançon "adultes" a débuté le dimanche après-midi à 13h30, distingué par 3 catégories :

- Duo, les 2 coéquipiers font toute la course ensemble
- Relais, chaque coéquipier réalise une partie du parcours course et VTT
- Solo, la nouveauté de cette édition, 1 participant réalise seul l'ensemble de la course du début à la fin



Cette édition 2024 a vu une augmentation du nombre de participants qui est passé à 150 personnes sur la ligne de départ, dont 25 personnes pour la nouvelle catégorie Solo. Le soleil était de la partie, ce qui a permis aux participants d'apprécier les magnifiques paysages du Tonnerrois traversés lors de ce Vétathlon de l'Armançon. Nous adressons d'ailleurs nos vifs remerciements à l'ensemble des bénévoles et partenaires impliqués dans l'organisation de cet événement sportif.

Nos participants s'expriment

"Juste pour vous dire merci pour tout l'évènement en général, top 10 ! L'organisation, les gens extraordinaires qui nous ont encouragés tout au long du parcours, les circuits bien balisés, j'espère répéter l'année prochaine, merci beaucoup" Esteban

"Parcours très sympa, un bon balisage, des bénévoles souriants. Un 1er Vétathlon de l'Armançon top !" Laëtitia

"Nous remercions sincèrement les organisateurs et les bénévoles sans qui les rencontres de ce genre n'existeraient pas... Bravo pour ce que vous faites, c'est top, et j'espère sincèrement que l'on se retrouvera l'année prochaine." Marie-Alice

Un tirage au sort permettant de gagner un VTT offert par la Communauté de Communes a été effectué lors du Vétathlon Jeunes (catégorie 1 jeune + 1 adulte). De quoi faire un heureux et un futur sportif.



Résultats du Vétathlon de l'Armançon 2024

Relais
Jean-François LEBEAULT et Jauffrey DAGUIN 1h59 minutes

Solo
Yoann POUMOT 2h03 minutes

Duo
Vincent PROTOY et Sophie FREY 2h14 minutes

Retrouvez l'ensemble des résultats sur : <https://prestations-lateam.com/resultats/vetathlon-armancon-24>

CRÈCHE INTERCOMMUNALE

Point d'étape sur le chantier de la future crèche

Les travaux de réhabilitation et d'agrandissement de la crèche intercommunale de Tonnerre, qui ont débuté le 4 mars 2024 pour une durée prévisionnelle d'un an, avancent bien. Ce chantier sera livré, comme prévu, durant les vacances de février 2025.

La démolition des cloisons non nécessaires a eu lieu et le pré-cablage électrique a été réalisé. Les gaines et la ventilation ont été modifiées de manières adaptées aux futurs espaces.

Le maçon et le plombier travaillent actuellement sur les tranchées pour le passage des tuyauteries. Les murs de la partie extension de la crèche sont montés aux deux tiers. La charpente a été montée début octobre et les nouvelles cloisons ont été installées dans la foulée.

"L'entreprise qui coordonne les différentes entreprises de ce chantier a bien anticipé l'achat et la commande des matériaux nécessaires pour la crèche, et ça c'est quelque chose que j'apprécie. De plus les entreprises travaillent bien ensemble." nous confie Thierry Durand, Vice-président de la CCLTB en charge de tous les travaux de la collectivité.

A noter qu'il y aura des panneaux solaires sur le toit de la crèche et sur celui de la Cité éducative et artistique, située à quelques centaines de mètres, qui produiront de l'électricité partagée qui permettra d'être utilisée par les bâtiments intercommunaux dans un rayon de 2 km.

Ce projet de réhabilitation et d'agrandissement de la crèche intercommunale a été pensé en prenant en compte la qualité d'accueil des enfants et des familles. L'isolation phonique sera haut de gamme et les espaces intérieurs seront beaucoup plus spacieux, ce qui permettra d'améliorer les conditions de travail des agents et l'accueil des enfants.

Pour rappel ce projet permettra de passer de 40 places à 52 places en crèche, soit un gain de 12 places supplémentaires pour accueillir les enfants du Tonnerrois.

Les équipes de la crèche sont en train de réfléchir à l'organisation de la future crèche, notamment par la rédaction d'un nouveau projet pédagogique adapté à ce nouvel équipement.



"Les agents de la crèche ont travaillé en mode participatif pour choisir les couleurs de la nouvelle crèche. Ça a créé une belle émulation dans l'équipe et permis de nous projeter dans la future crèche intercommunale" nous explique Jennifer Renaudin, directrice de la crèche intercommunale.

Il est à noter que les équipes de la crèche travailleront également ensemble sur l'aménagement et l'achat du nouveau mobilier.



Focus sur le Relais Petite Enfance

Il est important de préciser que le Relais Petite Enfance (RPE) aura toute sa place dans la nouvelle crèche avec un bureau et une salle dédiée à ce service. Une responsable du Relais Petite Enfance a été recrutée, Sophie Guérin, elle recevra les familles et assistantes maternelles tout au long de l'année. Pour rappel, tout ce travail est effectué en collaboration constante avec les services de la PMI et de la CAF.

Des rencontres avec les assistantes maternelles de notre territoire sont programmées afin de développer la collaboration avec les assistantes maternelles avec par exemple plus d'ateliers, d'animations en complément du soutien (administratif, pédagogique, professionnalisation...) que leur apporte le RPE.

Pour toute information sur le Relais Petite Enfance Contactez Sophie Guérin
Responsable RPE
rpelilotbambins@ccltb.fr - 03 86 55 10 52 (tapez le 2)



ESPACE FAMILLE

le service digital qui vous facilite la vie

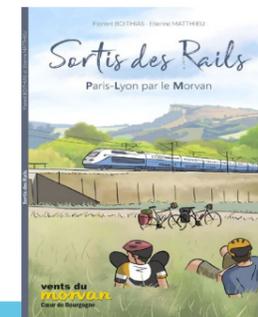


Depuis juin 2024, les inscriptions aux activités périscolaires, extrascolaires et à la restauration scolaire se font uniquement en ligne via l'Espace Famille. Grâce à l'Espace Famille chaque parent a accès en un seul endroit à l'ensemble des informations concernant leur dossier. Il est ainsi possible d'ajuster la réservation de la cantine, d'une activité périscolaire ou extrascolaire à tout moment et durant toute l'année.

"C'est très pratique, en quelques clics j'ai pu mettre à jour mon dossier et inscrire mes enfants. Ce qui est bien c'est qu'on reçoit des notifications par mail dès que notre dossier a été traité."

Marianne, mère de deux enfants

"En tant que directeur, c'est hyper facile à gérer, on reçoit les informations des familles, on les vérifie, on valide et les dossiers sont mis à jour. C'est un gain de temps pour nous et pour les parents qui n'ont plus à se déplacer auprès des ALSH ou de certaines communes pour déposer leurs dossiers. Grâce à l'Espace Famille tout est centralisé dans un seul endroit numérique". Jérôme Poussard, directeur ALSH Les Loustics (Lézennes-Ancy-le-Franc-Ravières).



La CCLTB est partenaire de la BD "Sortis des Rails". A travers cette BD, les auteurs nous font découvrir des territoires ruraux d'apparence immuable mais en réalité en pleine transformation sous l'effet du changement climatique, de la pression des métropoles et d'une modernisation à marche forcée et mettent en valeur un patrimoine local riche et méconnu dont certaines pépites sont bien visibles depuis le TGV. La CCLTB a offert un exemplaire de cette BD à chaque école et accueil de loisirs du Tonnerrois, qui pourra être utilisé comme support pédagogique.

Espace Famille

Le nouveau service digital de la CCLTB qui facilite les démarches administratives des familles

- > Effectuez vos demandes d'inscription
- > Accédez à votre facturation
- > Envoyez ou téléchargez des documents
- > Consulter les informations, actualités, programmes des vacances



espacefamille.aiga.fr/1216796

Grâce à votre Espace Famille retrouvez tous les services des structures d'accueil de loisirs (ALSH périscolaire, extrascolaire, restauration scolaire) en un seul endroit.



La Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne (CCLTB) a embauché une référente handicap pour accompagner les enfants de la crèche au lycée (jusqu'à 17 ans inclus) sur les temps péri et extrascolaires. Faustine Precy-Lebeaupin a été directrice de centre de loisirs "à parité", une structure qui accueille des enfants en situation de handicap et des enfants dits valides ensemble, avant de rejoindre le Tonnerrois. Elle a été formée à l'autisme, la trisomie 21, à l'accompagnement des enfants aux besoins spécifiques, aux handicaps moteurs et visuels.

Son travail a d'abord consisté à recenser les enfants en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques dans le Tonnerrois. Elle a donc pris contact en ce sens avec les différents partenaires de la CCLTB dans le domaine du handicap : infirmières scolaires, référente handicap scolaire du Tonnerrois, enseignant SEGPA, responsable du pôle handicap ressources 89.

L'objectif est d'aider les enfants comme les familles

Par exemple pour trouver une structure d'accueil, discuter des modalités d'intégration en accueils de loisirs. Faustine intervient dans les accueils de loisirs pour former les équipes aux différents handicaps. Sa présence a déjà permis à des enfants en situation de handicap d'effectuer des sorties à la piscine, de participer à l'évènement collectif Graines de citoyens, de réaliser des activités manuelles et sportives dans les accueils de loisirs du Tonnerrois. Elle travaille en lien avec les équipes de direction des accueils de loisirs sur l'adaptation de la communication visuelle, verbale et le développement d'une motricité adaptée.

Son objectif est de réussir à inclure le maximum d'enfants quel que soit leur handicap et de pouvoir vivre ensemble. En deux mois d'accompagnement d'une petite fille qui avait peur de la vie de groupe, on a pu observer une amélioration relationnelle

qui l'a amenée à s'ouvrir petit à petit aux autres. Faustine accompagne également les enfants allophones (Personne dont la langue maternelle est une langue étrangère, dans la communauté où elle se trouve). Cela permet de lever progressivement la barrière de la langue grâce à un moyen de communication imagé qui utilise des pictogrammes associés à des mots dans leur langue maternelle.

Le travail sur les émotions est une chose très importante pour mieux comprendre les enfants et ce qu'ils vivent intérieurement. Il permet d'adapter ce qui leur est proposé au cours de la journée et de créer les conditions favorables à l'inclusion de tous.

Vous avez besoin d'information sur l'accompagnement d'enfants en situation de handicap ou avec des besoins spécifiques ? Contactez Faustine Precy-Lebeaupin
Référente Handicap CCLTB
spej@ccltb.fr - 06 22 56 90 20



L'entreprise Jerusalem est une entreprise artisanale familiale, créée en 1966 et basée à Ancy-le-Franc qui a su évoluer avec le temps. Elle développe deux types d'activités :

- la mécanique agricole, avec la distribution et l'entretien de matériel agricole et de motoculture. L'entreprise Jerusalem est agent de la marque Case et revend donc le matériel de cette marque.
- la métallerie-serrurerie, depuis 2010, avec la création, l'assemblage et la pose de portes-fenêtres, la protection solaire avec les volets, stores, les escaliers, garde-corps, passerelles en acier. Le tout sur-mesure, bien évidemment.

"Mais on ne s'interdit rien" nous confie Arthur Jerusalem le directeur général de l'entreprise, "Il nous est arrivé de travailler sur des herses anti-intrusion par exemple, et on réalise aussi des ouvrages très spécifiques pour les acteurs industriels tels que des passerelles ou des cloisons acier".

Leur clientèle est composée de particuliers, professionnels et de collectivités publiques. L'entreprise Jerusalem intervient dans un rayon de 50 kilomètres autour d'Ancy-le-Franc et partout en France en ce qui concerne les marchés patrimoniaux. Elle travaille ainsi avec les châteaux d'Ancy-le-Franc, de Tanlay et de Vincennes et collabore avec des entreprises comme Dulion et Technoprofiles, mettant ainsi en synergie leurs savoir-faire respectifs.

Entreprise de métallerie-serrurerie certifiée RGE Qualibat pour les particuliers, elle a recruté une dessinatrice qualifiée il y a deux ans lui permettant d'internaliser les compétences d'un bureau d'études et de pouvoir le proposer à ses clients. Aujourd'hui l'entreprise Jerusalem est donc composée de deux secrétaires, d'une technicienne en charge du bureau d'études, de trois métalliers, de trois mécaniciens, d'un magasinier et d'un directeur général. Elle réalise 1 million de chiffre d'affaire et vise les 1,4 millions à 3 ans.

Ce qui compte pour Arthur Jerusalem c'est avant tout le service apporté aux clients. Tant sur le côté agricole avec le dépannage de machines dans le délai le plus court possible (notamment par un système d'astreinte) ; qu'en métallerie avec la gestion globale du projet client de la conception à la réalisation.

En plus d'être passionnés par leurs métiers, Arthur Jerusalem et son équipe sont des personnes ouvertes, toujours à l'écoute d'évolutions et de nouveaux défis. Comme nous le partage le directeur général de l'entreprise "On fait notre métier avec cœur et précision et en parallèle on réfléchit toujours à de nouvelles choses, de nouvelles idées".

En attendant, la fabrication et la pose de menuiseries en acier (une des spécificités de l'entreprise Jerusalem) et la fabrication de matériels de manutention pour le monde agricole garnissent le carnet de commande de l'entreprise Jerusalem.

Retrouvez leurs réalisations sur : www.j-m-s.fr



Plusieurs fois par an, l'agent de prévention de la Communauté de Communes accompagné d'un agent de collecte des déchets ménagers organisent des contrôles des bacs jaunes avant le passage du camion. Ils vérifient si les consignes de tri sont bien respectées.

Un autocollant vert est déposé sur votre bac pour vous féliciter lorsque le contenu est conforme.

Si l'autocollant est orange, quelques petites erreurs sont à corriger mais votre bac est vidé.

Par contre lorsque la qualité du tri de votre bac est jugée trop mauvaise, avec des erreurs flagrantes (couches culottes, épluchures, restes alimentaires, chaussures, ballons de foot, mégots de cigarettes...), il est refusé et donc marqué par un autocollant rouge indiquant le motif du refus. Vous aurez la possibilité de corriger les erreurs dans votre bac afin de le représenter conforme lors de la collecte suivante.

Bon à savoir

Les erreurs de tri génèrent un surcoût important pour la collectivité et donc pour les usagers ! En effet, elles engendrent un gaspillage de matières premières qui sont enfouies plutôt que recyclées. Il faut savoir que plus le volume des ordures ménagères enfouies est important, plus le coût augmente. La taxe sur la tonne enfouie (TGAP) est ainsi passée de 18 euros en 2020 à 58 euros en 2024 et devrait atteindre 65 euros en 2025.

Pour vous aider à réduire vos déchets des solutions existent :

-Triez tous les emballages et le papier dans la poubelle jaune, c'est plus simple

-Utilisez un composteur pour les biodéchets (composteur offert par la CCLTB)

-Triez le verre et déposez-le dans la colonne à verre

-Apportez le textile et les chaussures dans les bornes Relais

-Déposez les autres déchets, jeux jouets, appareils électriques, ... dans les filières dédiées de nos déchèteries.

Enfin, n'oubliez pas, si vos objets sont en bon état vous pouvez les donner ou les déposer en déchèteries pour le réemploi.



TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS VONT DANS LE BAC DE TRI

Les emballages en papier et carton

Les emballages en plastique

Les papiers

Les emballages en alu, acier

Vidés, en vrac, sans sac et non lavés !

ANIMATION AUTOUR DU COMPOSTAGE

Reportage à Dannemoine



Pour favoriser le compostage, la CCLTB met à disposition des composteurs gratuits.

Chaque habitant recevra son composteur. Certains l'ont déjà reçu et ont été invités à participer à des ateliers d'échanges et de bonnes pratiques sur le compostage sur les communes de Trichy, Dannemoine, Cruzy le Châtel.

L'agent de prévention a rappelé à cette occasion ce que l'on peut mettre ou pas dans le composteur et a répondu aux questions des usagers. Pendant ces échanges sympathiques, les participants ont également partagé leur expérience du compostage.

Lors de la mise en pratique autour d'un composteur, chaque personne a pu tester le brass compost et témoigner de la facilité d'utilisation de cet outil pour aérer le compost.

La distribution de composteurs se poursuit sur les autres communes et ces ateliers seront de nouveaux proposés au printemps.

TRAVAUX DANS LES DÉCHÈTERIES

Ça commence avec Tonnerre



Depuis le 30 septembre la déchèterie de Tonnerre est fermée pour une durée de 3 mois. La Communauté de Communes a engagé des travaux afin d'améliorer le service et la sécurité au sein de la déchèterie de Tonnerre. Ces travaux permettront également d'accueillir au mieux des nouvelles filières comme les jeux jouets, les articles de bricolage. Des aménagements essentiels pour permettre la valorisation, le réemploi et la diminution des déchets à l'enfouissement sur notre territoire.

Les aménagements sur le site de Tonnerre portent sur la gestion d'accès avec la mise en place d'un contrôle d'accès avec barrière pour sécuriser en haut de quai, de la signalétique pour identifier les filières et améliorer le tri, le renforcement de l'entourage du site avec notamment une clôture active pour lutter contre le vol et le vandalisme, le remplacement du local gardien pour apporter de meilleures conditions de travail, le remplacement des gardes corps normés sur les quais, des guides berces pour faciliter le positionnement des bennes, l'aménagement d'un nouveau quai pour accueillir une nouvelle benne pour répondre au volume de déchets à gérer.

Le montant investit par la CCLTB pour la réalisation de ces travaux sur la déchèterie de Tonnerre est de 520 000 euros.

La CCLTB améliore le réseau des déchèteries, la configuration des équipements et leur niveau d'adaptabilité pour apporter un meilleur service à l'utilisateur en vue de faciliter le tri des déchets. C'est pourquoi ce programme de travaux s'étendra aussi sur les 2 autres déchèteries du territoire.

Les travaux sur la déchèterie d'Ancy le Franc-Cusy commenceront en janvier 2025 et ceux sur Rugny débiteront au second semestre 2025. La fermeture de ces deux sites sera également à prévoir.

Pendant la fermeture de la déchèterie de Tonnerre les usagers sont redirigés vers les 2 autres sites : Rugny et Ancy le Franc. Les horaires ont été étendus pour mieux recevoir le public (voir ci-dessous).

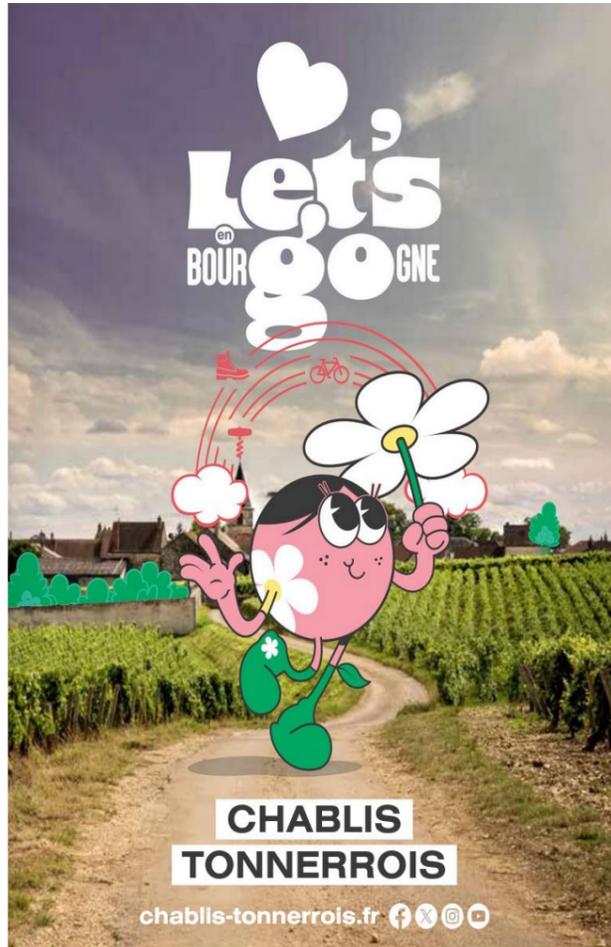
La CCLTB a également signé un accord avec la Communauté de Communes voisine Chablis, Villages et Terroirs (3CVT) afin d'apporter des solutions alternatives aux communes les plus éloignées de ces 2 sites. Ainsi, les habitants de Bernouil, Collan, Dyé, Flogny La Chapelle, Roffey, Serrigny, Tissey, Vezannes, Vezinnes, Viviers et Yrouerre ont la possibilité sur présentation d'un justificatif de domicile et de la carte de déchèterie de la CCLTB, de se rendre sur les déchèteries de Maligny (Rue Gaston Houssier) ou de Chablis (Les Perrières).

DU LUNDI 30 SEPTEMBRE AU SAMEDI 4 JANVIER 2025						
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
TONNERRE	FERMÉE POUR TRAVAUX					
ANCY LE FRANC	9h00-12h30		9h00-12h30 13h30-18h00	9h00-12h30 13h30-18h00	9h00-12h30 13h30-18h00	9h00-12h30 13h30-18h00
RUGNY		9h00-12h30 13h30-18h00	9h00-12h30 13h30-18h00		9h00-12h30 13h30-18h00	9h00-12h30 13h30-18h00
<i>à partir du 1er novembre fermeture des déchèteries à 17h</i>						

Déchèteries	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
CHABLIS	13h30-17h	13h30-17h	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h 13h30-17h	8h30-12h 13h30-17h
MALIGNY	8h30-12h	8h30-12h	13h30-17h	13h30-17h	8h30-12h 13h30-17h	8h30-12h 13h30-17h

BILAN DE LA SAISON TOURISTIQUE

dans le Tonnerrois



CHATEAU DE TANLAY

Récit d'une saison bien remplie

Depuis Pâques dernier, le château a ouvert ses portes pour la saison, fort d'une équipe de professionnels : deux jardiniers, une responsable de la propreté et de l'accueil et une équipe de guide très enthousiaste pour faire vivre le château avec des visites en costume et animer des ateliers enfants.

Cette année, malgré une légère baisse par rapport à l'année dernière (10 600 visiteurs de mai à août 2023 pour 10 000 en 2024 sur la même période), les touristes venus découvrir la beauté de la Bourgogne et en particulier du Tonnerrois ont été aux rendez-vous, notamment les touristes étrangers (environ 33% des entrées) venus d'Allemagne, de Belgique et des Pays-Bas.

Les habitants du Tonnerrois ont été présents aux rendez-vous culturels et sportifs habituels. La compagnie Amab est revenue les 27 et 28 juillet pour une représentation du Cid dans la cour d'honneur. Le 8 septembre, ce sont plus de 400 coureurs qui ont participé au trail de Tanlay, au départ du château.

En parallèle, deux chantiers ont été inaugurés cette année : -celui des cheneaux pour préserver la galerie des grisailles, au cours duquel 2 entreprises du Tonnerrois sont intervenues : l'entreprise Roy pour les charpentes et Forey pour les menuiseries -celui du mur des douves avec des travaux réalisés par l'entreprise Marquis.

La saison touristique 2024 aura été marquée par un contexte difficile : une météo capricieuse au premier semestre, les élections européennes en juin, suivies des législatives en juillet, ainsi que des événements sportifs majeurs (Euro de football et Jeux Olympiques) incitant les gens à passer plus de temps devant leur écran.

Malgré cela, les chiffres sont positifs et le Tonnerrois s'est démarqué. En effet, la fréquentation des bureaux d'information touristique d'Ancy-le-Franc et de Tonnerre est en hausse de 12%. Ancy-le-Franc a enregistré une excellente saison et à Tonnerre, la relocalisation du bureau au cœur du centre-ville y a sans doute contribué.

Les nuitées touristiques se maintiennent (+0.75%) tandis qu'ailleurs, elles diminuent. Les recettes de la taxe de séjour devraient quant à elles augmenter et pourraient rapporter jusqu'à 200 000 euros au Tonnerrois et au Chablisien. De nouveaux visiteurs pourraient également répondre à "l'Appel de l'Automne" pour venir profiter des couleurs chatoyantes du Tonnerrois et du Chablisien à cette saison.



Avant la fermeture hivernale début novembre, le programme reste encore chargé. Le 19 octobre, sont organisées des visites aux chandelles à l'occasion de la Nuit des Châteaux. Pendant les vacances de la Toussaint, les enfants sont attendus, le mercredi 23 octobre, pour les derniers ateliers blasons et enluminures de la saison. Enfin, les 25 et 26 octobre et les 1er et 2 novembre, la dernière visite guidée de 17h15 sera une visite spéciale Halloween. Frissons garantis !



LE CLEA, MOI J'Y CROIS

Quand l'Art et la culture se diffusent par l'éducation

La Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne s'est engagée, suite à une première période d'activités réussie de 3 ans, dans le renouvellement de la convention CLÉA (Contrat Local d'Éducation Artistique) pour 3 ans (2024-2026) avec ses partenaires : la DRAC, le Conseil Départemental de l'Yonne et l'Éducation nationale.

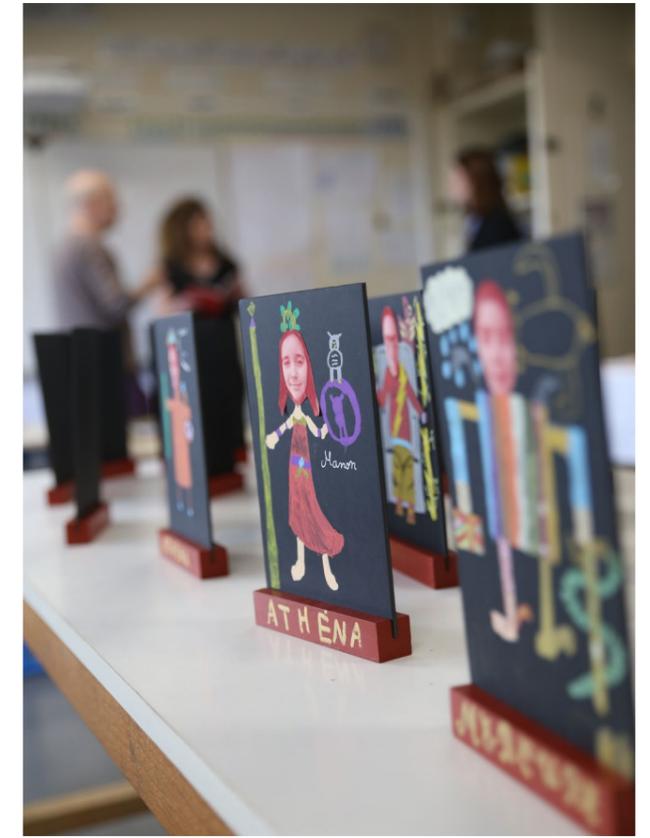
Un appel à projets a été diffusé pour l'année scolaire 2024-2025 et des artistes ont été sélectionnés par le comité technique du CLÉA de la Communauté de Communes, comprenant des représentants de l'ensemble des partenaires. Ils créeront donc avec les élèves de différentes classes d'écoles ou de collèges du Tonnerrois et leurs professeurs des projets d'éducation artistique et culturelle qui donneront lieu à des restitutions publiques en 2025.

Le CLÉA permet aux jeunes de se constituer un parcours d'éducation artistique et culturelle cohérent, par extension, il peut aussi s'adresser à la sphère familiale dans son ensemble et structurer le développement culturel du territoire concerné.

Le CLÉA a pour volonté de réduire les inégalités en matière d'accès à l'art et à la culture et de donner un objectif ambitieux de généralisation d'une éducation artistique et culturelle en faveur des enfants, des adolescents et des adultes.

Le CLÉA s'inscrit dans le Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle de l'enfant qui repose sur trois piliers :

- La rencontre avec les œuvres artistiques, des objets patrimoniaux et des artistes.
- La pratique artistique individuelle et collective dans des domaines variés.
- Le partage des connaissances, l'appropriation d'un lexique spécifique et simple permettant d'exprimer ses émotions esthétiques et de développer son esprit critique.



CONSERVATOIRE

Nouveautés et concerts à venir

Parmi les nouveautés au Conservatoire Intercommunal de Musique et de Danse du Tonnerrois, le département Musiques Actuelles s'étoffe avec la création de classes de FM pour les enfants et adultes qui sont en Musiques Actuelles. Il y a dorénavant 2 classes de M.A.O. (Musique Assistée par Ordinateur) une sur le travail du son permettant de déformer et mélanger les sons, l'autre sur la création de chansons à l'aide de l'informatique. Un cours sur l'improvisation (réservé aux « soufflants ») a également été ouvert cette année.

Prochaines dates à retenir :

Dimanche 13 octobre : à 15h à l'église de Venoy, concert du brass band.

Jeudi 21 novembre : à 18h30 au conservatoire, audition des différentes classes

Mercredi 18 décembre : à 18h30 à la salle polyvalente de Flogny-la-chapelle, concert de Noël avec la participation des grands ensembles du conservatoire

Mercredi 29 janvier : à 18h30 à la salle polyvalente d'Ancy-le-Franc, concert des Ateliers de Musiques Actuelles

Vendredi 31 janvier : au conservatoire, participation à « la 7ème Nuit des Conservatoires », événement national.

Vendredi 14 février : à 18h30, au conservatoire, audition classes de flûte et piano.

DÉCOUVREZ LES MYSTÈRES DU CHÂTEAU
ET DE L'HISTOIRE DE FRANCE



Château de Tanlay

VISITES HALLOWEEN
À 17H15

VENDREDI 25/10

SAMEDI 26/10

VENDREDI 01/11

SAMEDI 02/11



À 17H15